

CONFÉRENCE

Le barème Macron © l'°preuve des normes supra-nationales. A propos de quelques jugements prud'homaux.

SÉANCE PRÉSIDIÉE PAR

Michel Estevez
Conseiller Prud'hommes, Pr°sident de la section Industrie, Metz

MOTS D'ACCUEIL

Yann Leroy
Directeur / Institut Régional du Travail

Patrice Adam
Professeur / Faculté de Droit

INTERVENANTS

- Yasmine Tarasewicz
Avocate associ°e
Cabinet Proskauer
- Julien Icard
Professeur
Universit° Polytechnique Haut-de-France

CONTACTS

Nancy/Metz
patrice.adam@univ-lorraine.fr
yann.leroy@univ-lorraine.fr

Strasbourg
moizard@unistra.fr

Besançon
benoit.geniaut@univ-fcomte.fr

Mulhouse
chrystelle.lecoeur@uha.fr

Fondée au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Association française de droit du travail et de la sécurité sociale (AFDT) offre un cadre d'échanges et de travaux en commun à tous ceux qui se vouent à l'étude et à la pratique du droit du travail et du droit de la sécurité sociale. Universitaires, magistrats, avocats, partenaires sociaux, administration du travail, DRH, tous ceux qui font et pratiquent le droit social y trouvent une place et un rôle actif.

Aujourd'hui l'AFDT s'implante dans le Grand Est de la France. En un temps où le droit social connaît de profonds bouleversements, il a semblé en effet utile, sinon nécessaire, à certains enseignants-chercheurs, spécialistes de la matière, et rattachés à différentes universités (Nancy, Strasbourg, Mulhouse...) d'unir leur force, d'œuvrer en commun, pour penser les évolutions actuelles du droit des relations salariées de travail. Penser ces évolutions avec ceux qui les font ou ceux qui les vivent. L'AFDT Grand Est aura ainsi vocation à proposer régulièrement à ses adhérents, partout dans notre grande région (aux frontières un peu élargies), rencontres, conférences-débats, colloques, workshop, ateliers thématiques...

Ces différentes manifestations seront validées au titre de la formation obligatoire des avocats.

Accessibles d'abord sous simple condition d'inscriptions préalables, elles seront ensuite réservées aux adhérents de l'AFDT, à jour de leur cotisation, à compter du 1^{er} septembre 2019.

Adhésion (et tarifs) en ligne sur le site afdt-asso.fr



Association Française de Droit
du Travail et de la sécurité sociale